



St Raphaël, le 02/05/2022

Le Principal

Aux

Parents d'élèves de 3ème

Objet : Saisie des choix définitifs d'orientation et d'affectation

Madame, Monsieur,

Nous entrons désormais dans la phase de saisie des choix définitifs d'orientation et d'affectation, que vous allez devoir réaliser pour votre enfant scolarisé en classe de 3<sup>ème</sup>. Les familles devront se connecter par internet au portail **Scolarité Services** accessible à l'adresse suivante: [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr). Vous pourrez y accéder en utilisant votre compte Educonnect ou France connect. La page d'information de référence pour l'orientation en 3<sup>ème</sup> et l'affectation au lycée est : <http://www.education.gouv.fr/affectation3e> je vous conseille de la consulter.

**1<sup>ère</sup> étape : Saisie des choix définitifs d'orientation dans l'application intitulée services en ligne Orientation (SLO) du 9 mai au 25 mai 2022 inclus.**

Vous devrez au préalable avoir accusé réception de l'avis du conseil de classe du 2<sup>ème</sup> trimestre et pourrez saisir jusqu'à trois choix en les classant par ordre de préférence (seconde générale ou technologique ou seconde professionnelle ou la première année du certificat d'aptitude professionnelle).

Pour plus de détails, je vous recommande de vous référer au tutoriel SLO consultable en cliquant sur le lien suivant : [https://drive.google.com/file/d/1P\\_G8TTHSdFl8oe95iD7TPMtZk5aiDiOs/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/1P_G8TTHSdFl8oe95iD7TPMtZk5aiDiOs/view?usp=sharing)

**2<sup>ème</sup> étape : En parallèle, Saisie des demandes de formations et d'établissements dans l'application intitulée services en ligne Affectation (SLA) du 9 mai au 31 mai inclus.**

Vous devrez saisir les demandes de formations et d'établissements dans lesquels vous souhaitez que votre enfant ait une place à la rentrée 2022. Pour plus de détails, je vous recommande de vous référer au tutoriel SLA consultable en cliquant sur le lien suivant : <https://eduscol.education.fr/media/39923/download>. Vous pouvez également consulter le flyer suivant : <https://eduscol.education.fr/media/39926/download>.

**Attention, vous ne devez pas formuler une demande d'affectation dans une formation et un établissement, si votre enfant n'a pas l'intention de s'y rendre...En effet, à partir du moment où l'une**

**des demandes formulées par vos soins a été obtenue, votre enfant devra s'y rendre obligatoirement et les recours seront rejetés.**

En attendant la date du 9 mai, vous pouvez consulter depuis le 4 avril 2022, les offres de formation post 3è sous statut scolaire ou par apprentissage, partout en France.

**3<sup>ème</sup> étape : Consultation de la proposition d'orientation du conseil de classe de votre enfant et saisie de votre réponse samedi 4 juin 2022.**

Les conseils de classe se dérouleront jeudi 2 juin pour les classes de 3A-3B-3C et vendredi 3 juin pour les autres classes 3D et 3E. Vous pourrez consulter le bulletin de votre enfant sur pronote dès le lendemain du conseil et consulter la proposition d'orientation formulée à partir du **samedi 4 juin 2022 en vous connectant à l'application intitulée services en ligne Orientation (SLO). Il vous faudra répondre obligatoirement.** Soit vous acceptez la proposition qui devient décision définitive d'orientation, soit vous n'êtes pas d'accord et devez impérativement rencontrer le chef d'établissement mardi 7 juin ou mercredi 8 juin 2022, ces dates sont impératives en raison de la commission d'appel qui se déroulera le jeudi 16 juin.

**4<sup>ème</sup> étape : Consultation des résultats de l'affectation et inscription à partir du vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022.**

Les résultats de l'affectation seront publiés **vendredi 1<sup>er</sup> juillet à partir de 14h30** sur les services en ligne Affectation (SLA), vous pourrez télécharger la notification qui précise la formation et le lycée d'affectation de votre enfant. Il vous faudra alors vous rapprocher sans délai du lycée pour procéder à son inscription.

Les élèves et les parents des élèves non affectés seront accueillis par la psychologue de l'Education Nationale (conseillère d'orientation) **Mardi 5 juillet** pour un entretien de situation.

#### **Accompagnement proposé par le collège**

- ✓ **Le Professeur principal** de votre enfant est votre interlocuteur privilégié pour l'orientation et l'affectation, n'hésitez pas à le solliciter en cas de besoin sans attendre la dernière minute...
- ✓ **Le Psychologue de l'Education Nationale, Mme Le Notre reçoit au collège tous les lundis**, le cahier de rendez vous se trouve dans le bureau de M. Asnard (CPE), des rendez vous peuvent également être pris au CIO de Fréjus.
- ✓ Les familles éloignées du numérique seront invitées à venir au collège **le mardi 17 mai 2022 à partir de 17h05** afin de saisir leurs choix d'orientation et d'affectation en salle informatique C211. Les familles devront se munir de leurs identifiants et mots de passe Educonnect.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Principal

A blue ink signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'LE COLLEGE ALPHONSE MARIE' around the top edge and 'Le Principal' in the center.